

Veigy-Foncenex

L'ÉCHO)))

votre magazine municipal

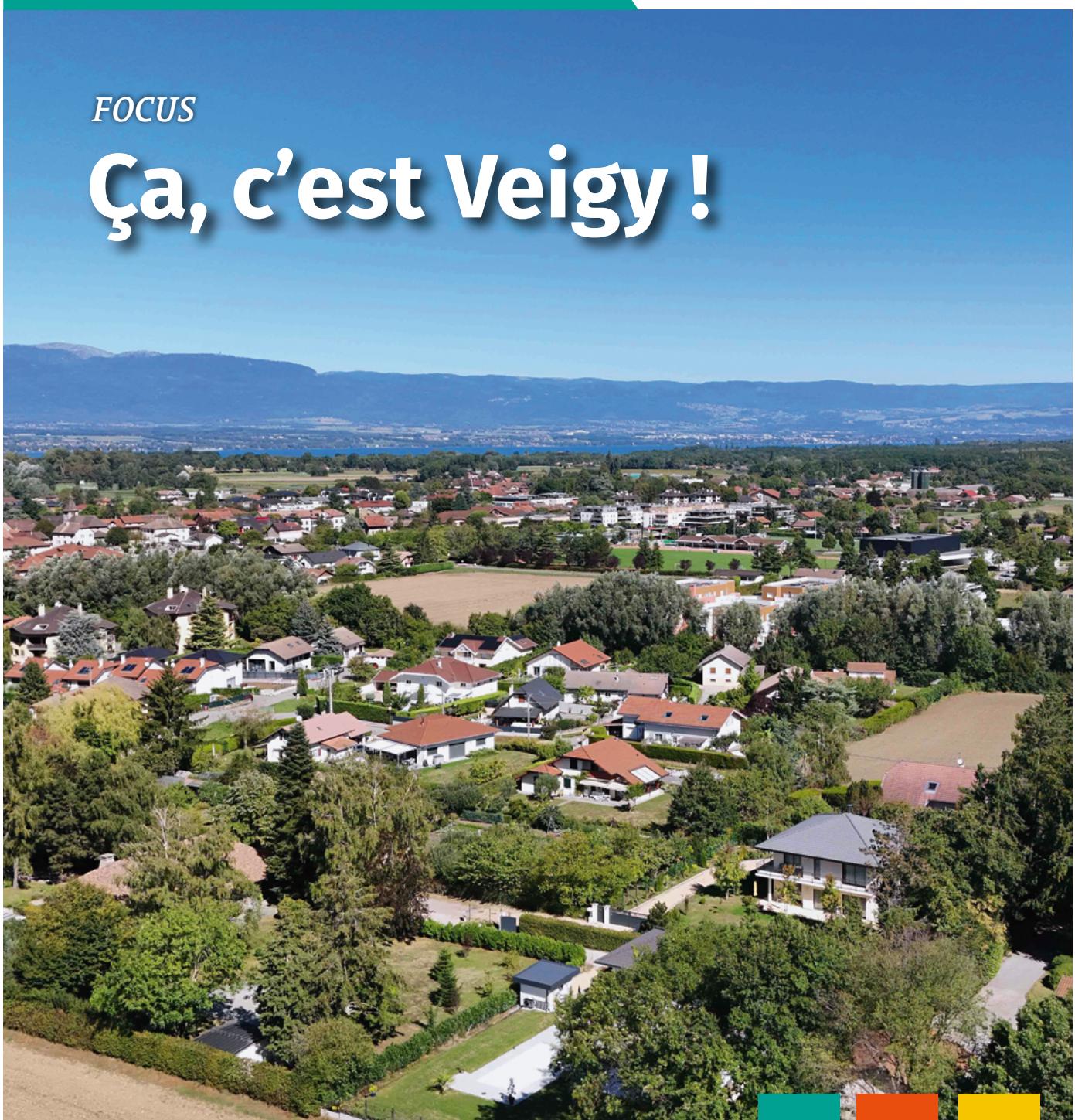
www.veigy-foncenex.fr

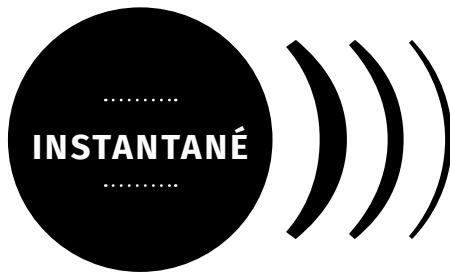
• JAN. 2026 •

n°216

FOCUS

Ça, c'est Veigy !





Édito

**Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex**



À l'approche de la fin du mandat 2020-2026, je souhaite partager avec vous plusieurs informations importantes concernant la vie de notre commune et de notre intercommunalité.

En décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2026 à la majorité. Celui-ci marque l'entrée en phase opérationnelle de plusieurs projets structurants engagés ces dernières années. Grâce aux études menées en amont et à la mise en place du plan pluriannuel d'investissement, les travaux pourront désormais avancer avec une pleine visibilité sur les dépenses à répartir sur plusieurs exercices budgétaires.

Après cinq années de travail, le PLUi HM (Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat et Mobilité) a été adopté le 16 décembre 2025 par le conseil communautaire de Thonon Agglomération. Ce document, qui concerne l'ensemble des 25 communes du territoire, entrera en vigueur à l'issue du contrôle de légalité conduit par les services de l'État. D'ici là, les équipes communales et intercommunales poursuivent leur formation afin de pouvoir instruire les demandes selon les nouvelles règles d'urbanisme dès leur application.

Dans quelques semaines, vous serez appelés à élire les membres du prochain conseil municipal ainsi que vos représentants au sein du conseil communautaire. Ce rendez-vous constitue un moment important de la vie démocratique locale. Votre participation est essentielle.

À chacune et chacun d'entre vous, j'adresse des remerciements sincères pour nos échanges, votre confiance, et tout simplement votre présence dans la vie de notre village.

Au plaisir de vous retrouver dans notre belle commune.

- 03 - Édito
- 46 - Tribunes
- 47 - Informations pratiques
- 47 - État-civil

■■■ La vie d'iCi

08 - En images

- Non Solum
- Repas des Aînés
- Concert de la Sainte-Cécile
- Octobre rose
- Exposition de l'École Sogetsu
- Exposition de Mmes Echenard et Janno
- Concert de CALmerata
- Les Dolinas à la médiathèque
- Repas dansant par Vie à Veigy
- Journée du Patrimoine
- Sortie du Club de l'Hermance
- Concert du XV de Chœur
- Marché de Nolex

12 - Actualités

- Une cheminée au Damier ?
- Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026
- CMJ : renouvellement et projets
- Le PLUi-HM approuvé
- Inscriptions à l'école maternelle
- Pré-inscriptions à la crèche
- Vie à Veigy ouvre son Club de tennis de table
- Appel à duos artistiques !
- Nouveau lieu pour le marché hebdomaire
- Broyage de végétaux
- L'agglo renforce sa présence
- Espace Beaulieu : Maison de l'Agglomération
- Emplois saisonniers
- Infos Jeunes : aide financière pour le permis de conduire
- L'accueil de loisirs se prépare pour les vacances d'hiver !
- Chantiers jeunes pour les 15-17 ans
- L'espace Jeunes est de retour et ça va bouger !

21 - Question-réponse

- Nouvelle version de la Journée Défense & Citoyenneté, qu'est-ce que c'est ?



■■■ Veigy en actiOns

24 - Budget 2026

Le budget s'élève à 14,768 millions d'euros et prévoit une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un budget d'investissement ambitieux.

26 - C'est voté

Lors des conseils municipaux de septembre à décembre 2025

30 - Comment ça marche ?

Le Contrat Local de Santé

28 - Avancer ensemble

Sapeur-pompiers volontaires : l'engagement différencié



■■■ ça C'est Veigy

34 - Portrait

Romain Mayet, la passion du BMX et la force de la résilience

36 - On sort !

- Bibliothèque vivante
- Les Enchanteurs
- Les Fleurs du Léman
- Repas dansant Fluo Party
- Origami des quatre saisons : le Printemps
- Opération Camomille
- Festival du Film Vert
- Pascal et Descartes
- Le Repas des Fauves
- Fête des Mères

39 - Coup de cœur de la médiathèque

Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Nathalie Ohet-Macquart, autres rédacteurs.

Comité de relecture : Florence Pignier, Antoine Perez, Nathalie Ohet-Macquart.

Photos : Mairie de Veigy-Foncenex, Laurent Henry.

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberti Jourdan - www.ubertijourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB. [f](#) [o](#) [g](#)

veigy-foncenex.fr

Télécharger l'application

Connectez-vous sur l'App Store ou sur Google Play ;
Téléchargez l'application « VEIGY-FONCENEX »



INSTANTANÉ

La vie d'iCi

8 - En images

12 - Actualités

21 - Question-réponse

Henri Brune

«Le papillon est un facteur, il fait la tournée des fleurs. »



01.

⊕)))) 01. *Non Solum*

Non Solum, un formidable seul-en-scène proposé au public du Damier dans le cadre du partenariat avec la *Maison des Arts du Léman* le 28 novembre dernier. Un instant hors du temps et inoubliable emmené par Sergi López, comédien virtuose et équilibriste.

02. Affluence record pour l'édition 2025 du repas des aînés avec 274 participants ! L'équipe du CCAS a donné au Damier un air de fête !

03. Concert de la Sainte-Cécile exceptionnel sur le thème du Japon cette année pour l'UMV le dimanche 7 décembre.

04. Octobre rose
Grâce à votre générosité, cette année pour *Octobre rose* le CCAS a collecté 3 210,50 € au bénéfice des associations Hope et Seins Léman Avenir.

05. Exposition de l'Ecole Sogetsu
Très belle exposition de l'Ecole Sogetsu à la salle ABC du 28 au 30 novembre avec des créations d'Ikebana pleines de poésie.

06. Exposition : Annie Echenard et Marie-Claire Janno
Du 7 au 16 novembre 2025, la salle ABC a accueilli l'univers pictural sensible et coloré d'Annie Echenard et Marie-Claire Jannot.



02.



03.



04.



05.



06.



07.



08.

“ Un voyage enchanteur sur les rythmes des Balkans. ”



09.

07. Concert de CALmerata

Mardi 14 octobre, le concert exceptionnel de l'ensemble à cordes « CALmerata » a fait résonner l'église des œuvres de Händel, Telemann, Vivaldi et Burgoyne.

08. Les Dolinas à la médiathèque

La médiathèque a reçu le groupe Les Dolinas le 21 novembre dernier pour un voyage enchanteur sur les rythmes des Balkans.

09. Repas dansant par l'association Vie à Veigy

Soirée repas dansant très réussie le 15 novembre dernier. Organisée par l'association Vie à Veigy avec un spectacle de magie et le concert de The Atomic Girls.

10. La Journée du Patrimoine 2025, organisée par Mémoire et Patrimoine de Veigy-Foncenex, fut consacrée à l'histoire de la musique du village avec une exposition et un concert de l'Union musicale.



10.



11.



12.



13.

11. Le Club de l'Hermance en balade dans une ferme avicole à St-Etienne du bois dans l'Ain.

12. Concert du XV de Chœur

Concert très réussi du XV de Chœur le 29 novembre dernier avec une mise en scène originale.

13. Marché de Nolex

Le week-end des 6 et 7 décembre dernier, les K'bolé du Solex ont organisé un magnifique marché de Nolex qui a réuni beaucoup de Veigyciens sous la nouvelle halle couverte. L'animation offerte le samedi par la municipalité était assurée par le groupe Xmas Street.

ACTUALITÉS



Une cheminée au Damier ?

Vous l'avez peut-être remarquée... Une drôle de "cheminée" est apparue près du Damier ! Il s'agit en réalité du début de l'installation de la nouvelle antenne Orange.

Ces travaux, indispensables, permettront d'améliorer la qualité et la couverture du réseau mobile sur le secteur. Une fois cette installation terminée fin février, l'antenne provisoire située à proximité du cimetière sera démontée. Un petit changement dans le paysage, pour un meilleur réseau au quotidien.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026

À cette occasion, les Veigciens éliront, pour un mandat de six ans les membres du conseil municipal et les conseillers communautaires qui représenteront la commune au sein de Thonon Agglo.

Le scrutin se déroulera selon un système de représentation proportionnelle : les sièges seront répartis entre les listes candidates en fonction du nombre de voix obtenues. Dans l'hypothèse où seules deux listes seraient en présence, la majorité absolue des suffrages exprimés sera nécessairement atteinte dès le premier tour, le 15 mars 2026. Un second tour ne serait alors pas organisé.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Les trois bureaux de vote seront installés à la salle d'animation.

Les candidats se présentent sur des listes complètes, qui ne peuvent être ni modifiées ni raturées par les électeurs, sous peine de nullité du bulletin.

⊕)))) www.veigy-foncenex.fr



Toute nouvelle photo du CMJ après le renouvellement d'une partie de ses membres.

Conseil Municipal des Jeunes : renouvellement et projets

Les élections du CMJ se sont déroulées le 30 septembre 2025 et les 9 nouveaux conseillers ont rejoint l'équipe déjà en place le 10 octobre.

Lors du conseil municipal de mai, les jeunes élus sont venus présenter leur projet intitulé *Une naissance, un arbre*. Leur proposition a rallié l'adhésion des membres du conseil. Un premier arbre, un liquide-dambar, a été planté près du Damier. D'autres plantations suivront prochainement dans un lieu qui reste à définir.

Le PLUi-HM de Thonon Agglomération approuvé

Une vision d'aménagement commune pour un territoire durable et solidaire.

Après quatre années d'études et de réflexions fortement mobilisatrices, associant les 25 communes du territoire, les partenaires publics et les citoyens, le premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme de l'Habitat et Plan de Mobilité, a été approuvé par le conseil communautaire le 16 décembre 2025. Document de planification stratégique, il englobe les principaux enjeux de développement du territoire, du bien vivre et de la cohésion dans l'agglomération : l'urbanisme est au cœur du document, tout comme les politiques de l'habitat, de la mobilité, et de transition écologique. Cette étape est symbolique et forte pour l'agglomération : pour la première fois, à travers ce socle, les élus communautaires se sont prononcés sur une vision commune du développement du territoire et de son organisation future.



D'ultimes étapes avant son application

Le PLUi-HM entrera en vigueur courant février 2026, une fois achevées les mesures de publicité et formalités administratives. Il se substituera alors au PLUi du Bas-Chablais ainsi qu'aux huit PLU communaux encore en vigueur. L'ensemble des documents le constituant seront consultables sur le site internet de Thonon Agglomération (thononagglo.fr).



Inscriptions à l'école maternelle

La loi « Une école de la confiance », en application depuis 2019, a rendu obligatoire la scolarisation des enfants atteignant 3 ans au 31 décembre de l'année civile en cours.

Les enfants nés en 2023 doivent donc être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2026, les inscriptions ont été ouvertes le 5 janvier et se clôtureront le 28 février 2026.

Pour inscrire un enfant à l'école, il est nécessaire de résider à titre principal à Veigy-Foncenex.

Inscription administrative

Pour une première inscription : la demande se fait en mairie. Liste des pièces justificatives à fournir obligatoirement :

- Copie facture d'électricité / internet de moins de 3 mois
- Copie du livret de famille
- Copie de jugement de divorce ou de séparation
- Copie de la carte de frontalier + formulaire dûment complété
- Copie de l'attestation du contrôle de l'habitant (avec la date d'arrivée en France)

Inscription pédagogique

Une fois signé par Madame le Maire ou l'adjointe responsable des affaires scolaires, le formulaire d'inscription doit être apporté à Madame la Directrice de l'école, par vos soins, accompagné du carnet de santé de l'enfant.

Pour prendre rendez-vous avec madame la directrice de l'école : 04 50 94 93 72

))) Dérogation scolaire :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école différente de celle de votre domicile, vous devez auparavant faire une demande de dérogation scolaire auprès de la commune de domicile qui émettra un avis. Ce document sera alors transmis à la mairie de l'école souhaitée qui se prononcera sur la possibilité d'accueil de votre enfant dans son école.

Informations et formulaire sont disponibles sur le site internet de la mairie : wwwveigy-foncenex.fr. Le formulaire est à remplir, imprimer, signer et rapporter en mairie.

À noter, les dérogations doivent être renouvelées à la fin de chaque cycle de scolarité.

Pré-inscriptions à la crèche

Les pré-inscriptions ont été ouvertes le 5 janvier et se clôtureront le 28 février 2026.

Toute demande d'inscription d'un enfant dans la structure municipale de Veigy-Foncenex passe tout d'abord par une pré-inscription. La pré-inscription ne vaut pas admission.

Celle-ci est réservée en priorité aux habitants déclarés en résidence principale sur la commune ou ceux qui y travaillent.

Veuillez bien remplir et transmettre dans la plateforme en ligne Espace Famille :

- le formulaire de pré-inscription dûment rempli en ligne (Espace Famille)
- les justificatifs demandés dans ce dernier
- le formulaire de déclaration des frontaliers.

Tout dossier incomplet sera rejeté et ne sera donc pas étudié.

Les demandes seront examinées lors de la commission communale d'admission qui se déroule au mois de mars de chaque année, afin d'attribuer les places disponibles après étude du dossier et selon la situation des parents.

Courant avril, un courrier sera envoyé aux parents pour les informer de la décision de la commission concernant leur demande de pré-inscription.

Seule la mairie a autorité pour prononcer la validation d'une inscription en fonction des places.

L'inscription définitive ne se fait que sur rendez-vous avec la directrice de la crèche Arc-En-Ciel.

))) Pour se pré-inscrire :

Les pré-inscriptions se font uniquement sur la plateforme en ligne "Espace Famille". La création d'un compte est nécessaire pour déposer votre dossier.

Vie à Veigy ouvre son Club de tennis de table

L'association Vie A Veigy lance son tout nouveau club de Tennis de Table affilié à la Fédération Française de Tennis de Table (FFT).

Un club ouvert à tous, débutants comme confirmés pour progresser dans une ambiance conviviale et dynamique.



MÉDIATHÈQUE

Appel à duos artistiques !

Veigyciennes, Veigyciens, montez votre duo artistique en vue d'une représentation à la médiathèque le 26 juin prochain. Musique, danse, théâtre, humour... Toutes les formes d'expression artistique sont les bienvenues !

La feuille d'inscription est à retirer à la médiathèque et à retourner au plus tard le 31 mars 2026. À vos candidatures !

Le marché hebdomadaire du vendredi soir change d'emplacement

Dans le but d'améliorer l'accueil du public et le confort des exposants, le marché hebdomadaire du vendredi sera transféré prochainement de la place de l'Eglise à la Halle, située rue du Stade.

Ce nouvel emplacement proposera davantage d'espace, une circulation améliorée et des conditions idéales pour apprécier pleinement ce moment convivial de la fin de semaine.

Pourquoi ce déménagement ?

- Faciliter l'accès et le stationnement pour les visiteurs (parking du Champ-Faviol).
- Garantir la sécurité
- Valoriser les produits locaux dans un cadre plus agréable.
- Offrir de meilleures conditions de travail aux exposants.

À partir de quand ?

Le marché se tiendra sur son nouvel emplacement dès le vendredi 20 mars 2026, aux horaires habituels.

Les habitants sont invités à venir découvrir ce nouveau lieu et à continuer de soutenir les producteurs et artisans locaux qui font la qualité de notre marché.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous donnons rendez-vous chaque vendredi pour partager un moment convivial autour de saveurs du terroir.

Broyage de végétaux

Thonon Agglo propose un service gratuit de broyage à domicile de vos branchages pour vous accompagner dans la valorisation de vos végétaux en ressources utilisables directement au jardin.

Campagne de printemps 2026 :

Ouverture des inscriptions en ligne : lundi 19 janvier 2026

Campagne de broyage prévue du 09 février 2026 au 30 avril 2026.

+ d'infos sur www.thononagglo.fr



L'agglomération renforce sa présence

De nouveaux espaces dédiés à l'accueil du public ont ouvert leurs portes au 18 Place de l'hôtel de ville à Douvaine.

Les services publics accueillent :

- le lundi de 9h à 11h30 et de 13h à 16h (en remplacement des permanences du bus) : **accueil gratuit et confidentiel par des conseillers France Services de Thonon Agglo**. Ils proposent une aide personnalisée dans vos démarches administratives, allant de la consultation des espaces personnels à la simulation d'allocations, en passant par l'accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne comme le renouvellement des papiers d'identité ou la déclaration de revenus.
- le lundi de 9h à 12h : permanence d'un **juriste itinérant de l'Antenne de Justice et du Droit** en Chablais.
- du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h : accueil et information des visiteurs par les conseillers de **l'Office de Tourisme intercommunal Destination Léman**.
- le 2^e mercredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 : permanence **SIADI (service d'information des demandeurs de logement social)**, uniquement sur rendez-vous.
- le 4^e vendredi de chaque mois de 9h à 12h : permanence **France Rénov' Haute-Savoie**, sur rendez-vous uniquement.
- le 2^e jeudi après-midi de chaque mois : permanence **Architecte Conseil**, sur rendez-vous uniquement.



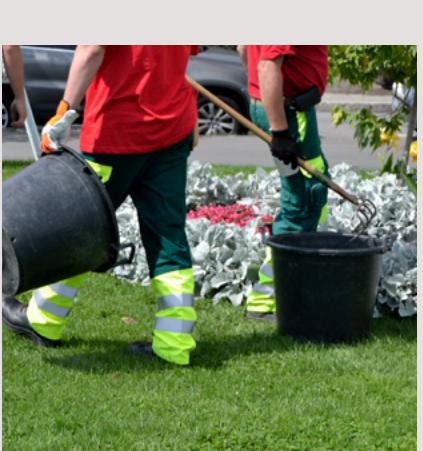
Services publics Espace Beaulieu : Maison de l'Agglomération

Après environ 20 mois de travaux, l'Espace Beaulieu - Maison de l'Agglomération ouvrira ses portes au public le 2 février 2026, au 11 avenue Jules Ferry à Thonon-les-Bains.

Grâce au regroupement de plusieurs services communautaires, les usagers pourront accéder, dans un même lieu, aux services suivants :

- un accueil général pour obtenir toutes les informations de premier niveau sur les services de l'agglomération (eau et assainissement, déchets, habitat...)
- le service Info Jeunes, qui a pour mission d'informer les jeunes entre 11 et 30 ans sur tous les sujets en lien avec leurs démarches : orientation, formation, emploi, accès aux droits, logement, santé, déplacements, mobilité internationale, culture, loisirs...)
- l'Antenne de Justice et du Droit en Chablais, lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Ouverte à tous de manière gratuite et anonyme, elle propose un accompagnement pour les victimes ou encore un espace de résolution des conflits.
- un nouveau centre associé de la Cité des Métiers du Grand Genève dédié à l'accompagnement des personnes dans leur parcours professionnel et de formation.

+)))) + d'infos sur www.thononagglo.fr



Emplois saisonniers

La commune de Veigy-Foncenex recrute des jeunes Veigyciennes ou Veigyciens, âgés de 18 ans, titulaire du permis B, pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 août 2026.

Mission : renforcer l'équipe des services techniques en particulier les services de voirie et d'espaces verts durant l'été.

Travail manuel avec possibilité d'horaires décalés pour l'arrosage.

Merci d'adresser votre candidature ainsi que votre CV, en indiquant vos disponibilités pour un mois donné, au plus tard le 15 avril 2026 à l'adresse suivante :

Commune de Veigy-Foncenex
Mairie - 26 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex



Cohésion des Territoires et Citoyenneté : Info Jeunes

Vous avez entre 16 et 19 ans ? Vous souhaitez obtenir votre permis de conduire en 2026 et avez déjà passé avec succès l'examen du Code de la Route ?

Engagez vous dans une action citoyenne aux côtés du service Info Jeunes de Thonon Agglomération et bénéficiez en contrepartie d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 600 €* directement versés à votre auto-école.

Les conditions à remplir pour en bénéficier :

- avoir entre 16 et 19 ans
- être domicilié ou interne dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération
- être titulaire du « Code de la route » à la date du dépôt de dossier
- remplir et motiver le dossier de candidature
- s'investir en faveur d'une opération citoyenne de 12h organisée par Info Jeunes, une commune de Thonon Agglomération ou une association partenaire dans les domaines suivants : prévention routière, éducation aux médias, écocitoyenne, lutte contre discriminations...

* Le montant de l'aide versée dépend des conditions de ressources du bénéficiaire.

+))) Pour se pré-inscrire :

Retrouvez toutes les informations et retirez dès maintenant votre dossier en ligne www.thononagglo.fr ou dans les antennes Info Jeunes de l'agglomération.



L'Accueil de loisirs se prépare pour les vacances d'hiver !

Pendant toutes les vacances d'hiver, l'Accueil de loisirs ouvrira ses portes pour accueillir les enfants dans un cadre chaleureux et sécurisé, propice aux jeux et aux découvertes.

L'équipe d'animation travaille activement sur une programmation spéciale pour cette période : ateliers créatifs, jeux collectifs, sorties et surprises seront au rendez-vous ! Les enfants pourront vivre des vacances riches en rires, en aventures et en moments partagés. Le programme complet sera communiqué très prochainement, alors préparez-vous à inscrire vos enfants et à profiter pleinement de ces vacances hivernales à l'Accueil de loisirs.

+))) + d'informations www.veigy-foncenex.fr



En juillet 2026, participez à nos chantiers jeunes destinés aux 15-17 ans

Une expérience unique pour travailler en équipe, acquérir de nouvelles compétences et contribuer à un projet concret. Les chantiers offrent aux jeunes une première expérience professionnelle gratifiée en accomplissant des missions utiles pour la collectivité, telles que la peinture, le jardinage et l'entretien des écoles.

Deux chantiers sont organisés pour un maximum de 8 jeunes sur la période du 6 juillet au 17 juillet 2026.

+))) + d'informations www.veigy-foncenex.fr



L'Espace Jeunes est de retour... et ça va bouger !

Bonne nouvelle pour les 11-17 ans : l'Espace Jeunes a rouvert ses portes depuis le 3 décembre 2025, et l'équipe est plus motivée que jamais ! Les mercredis, de 13h à 18h, le lieu redevient un vrai spot pour se retrouver, se détendre, créer, jouer, rire et imaginer de nouveaux projets.

Et ce n'est pas tout : un nouvel animateur a rejoint l'aventure ! Avec son énergie et ses idées fraîches, il vient dynamiser l'Espace Jeunes et proposer de nouvelles activités qui donneront envie à tous de participer. En coulisses, une super programmation est prête pour les vacances de février. Sorties, ateliers, découvertes, surprises... Le programme complet sera dévoilé très prochainement, mais on peut déjà vous dire que ça s'annonce prometteur !

L'Espace Jeunes vous attend, prêt à vibrer au rythme des envies et de la créativité des jeunes de la ville. À très bientôt pour de nouvelles aventures !

La mairie de Veigy répond à vos questions...

Nouvelle version de la Journée Défense & Citoyenneté

Chaque année, 800 000 jeunes sont appelés pour effectuer leur Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une nouvelle version va être généralisée progressivement en 2026 afin de leur permettre d'être davantage acteurs de cette journée.

Qu'est-ce que la JDC ?

La Journée défense et citoyenneté (JDC) a été instaurée en 1997 pour remplacer le service militaire. Cette demi-journée permet de découvrir l'univers militaire et ses métiers. Elle vise également à développer l'esprit de citoyenneté. La JDC est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. Ils sont convoqués une fois qu'ils ont accompli le recensement citoyen obligatoire. Dans le cas général, celui-ci doit être fait à la mairie du domicile ou en ligne dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. Ainsi, si le 16e anniversaire est le 10 février 2026, le recensement doit être fait entre le 10 février et le 31 mai 2026.

Le certificat de participation à la JDC est-il indispensable ?

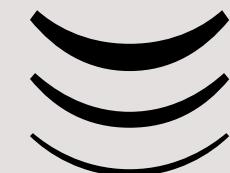
Absolument car c'est un préalable obligatoire pour pouvoir s'inscrire à un examen comme le Bac, le permis de conduire, etc.

Quelles sont les nouveautés pour la JDC ?

La nouvelle version de la JDC se déroulera sur 7 heures, de 8h30 à 15h30. La journée-type comportera 7 temps forts :

- Cérémonie des couleurs, La Marseillaise, lecture de la Charte des droits et devoirs du citoyen français
- Atelier jeu de rôles pour comprendre la défense
- Atelier tests pour discerner les talents et les aptitudes
- Atelier tir sportif au laser
- Repas servi sous forme de ration militaire
- Forum des métiers : présence de la Défense et de la Gendarmerie nationale, immersion en réalité virtuelle
- Au revoir républicain.

QUESTION
RÉPONSE



+)))
plus d'informations

[www.service-public.gouv.fr/
particuliers/vosdroits/N24](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N24)



INSTANTANÉ

« Chaque enfant a une histoire à raconter, un rêve à poursuivre, et un avenir à construire. Laissons-les être les héros de leur propre histoire. »

Citations Inspirantes de la Journée Mondiale de l'Enfance

24 - **Budget 2026**

26 - **C'est voté !**

28 - **Comment ça marche ?**

30 - **Avancer ensemble**

VEIGY en actiOns

Budget 2026

Malgré un contexte politique et économique instable au niveau national avec un Projet de Loi de Finances 2026 prévoyant des dotations gelées ou en baisse ainsi qu'une pression accrue des finances publiques, le budget 2026 de la commune a été construit sans procéder à une hausse des taux d'imposition.

Le budget s'élève à 14 millions d'euros et prévoit une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un budget d'investissement ambitieux.

Dépenses de personnel	Fonctionnement : 3 476 278 €
TOTAL : 3 476 278 €	

Remboursement emprunts	Fonctionnement : 25 723 € Investissement : 234 706 €
TOTAL : 260 429 €	

Éducation & restauration scolaire	Fonctionnement : 224 379 € Investissement : 25 918 €
TOTAL : 250 297 €	



Enfance – jeunesse	Fonctionnement : 103 380 € Investissement : 1 368 000 €
Vie associative et CCAS	Fonctionnement : 231 400 €
Vie culturelle, sportive et loisirs	Fonctionnement : 86 900 € Investissement : 265 000 €
Réseaux (eau, électricité) & éclairage public	Fonctionnement : 398 000 € Investissement : 140 000 €
Voirie et PAV	Fonctionnement : 184 000 € Investissement : 590 670 €
Bâtiments	Fonctionnement : 265 600 € Investissement : 3 429 249 €
Espaces verts	Fonctionnement : 99 040 € Investissement : 69 200 €
Tranquillité	Fonctionnement : 8 000 € Investissement : 131 000 €
Contribution Thonon Agglomération	Fonctionnement : 67 000 € Investissement : 54 119 €
Urbanisme, action foncière, prélèvement SRU	Fonctionnement : 70 850 € Investissement : 1 405 000 €
Événementiel Communication	Fonctionnement : 54 900 € Investissement : 17 500 €
Budget participatif & CMJ	Fonctionnement : 4 000 € Investissement : 60 000 €
Cimetière	Investissement : 98 000 €
Autres dépenses courantes	Fonctionnement : 635 039 € Investissement : 178 200 €

Ce qu'il faut retenir

Le budget primitif 2026 de la commune reprend notamment les priorités définies par la municipalité et les déploie dans des actions concrètes :

- Construction et rénovation des bâtiments publics** : les travaux relatifs à l'extension de la crèche municipale, à la rénovation de l'église Saint Georges et à la réhabilitation de la maison communale seront initiés dès 2026. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de performance énergétique, des travaux de rénovation seront lancés dans les bâtiments des écoles, dans les vestiaires du stade et dans le bâtiment ABC. Enfin, des travaux d'aménagement débuteront en début d'année afin d'aménager des locaux appartenant à la mairie au sein de la maison de santé.

- Travaux de voirie** : une priorité est donnée aux secteurs les plus dégradés à la suite d'un diagnostic technique de l'état des voiries. Les travaux porteront notamment sur le renouvellement des enrobés, la réfection de trottoirs, l'amélioration de la signalisation ou encore des aménagements de sécurité.

- Développement et entretien des espaces communs** : plusieurs aménagements sont prévus en 2026, l'acquisition d'un terrain jouxtant le parc des Vannées, des travaux dans les bois de Crevy, l'installation d'une clôture autour du terrain synthétique du stade et l'installation de nouveaux columbariums dans le cimetière communal.

AU CONSEIL MUNICIPAL

VOTÉ LE
26/09/25

Validation du rapport de présentation pour le Plan Communal de Sauvegarde

La commune de Veigy-Foncenex a approuvé les dispositions générales du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui prévoient les modalités d'organisation et de fonctionnement de la réponse communale en cas d'événements de particulière gravité et qui nécessiteraient l'alerte, l'information, la protection, ainsi que des mesures de soutien et de sauvegarde de la population.

VOTÉ LE
26/09/25

Lutte contre le frelon asiatique : prise en charge de la destruction des nids sur les parcelles privées

Le conseil municipal a décidé que la collectivité prendrait en charge à 100% le coût de destruction des nids de frelons asiatiques situés sur les propriétés privées, uniquement si les conditions suivantes sont respectées :

- Le nid doit être situé sur le territoire de la commune de Veigy-Foncenex ;
- Le particulier doit obligatoirement effectuer le signalement sur la plateforme nationale frelonsasiatiques.fr ou auprès de la mairie qui se chargera de transmettre la demande d'intervention auprès du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) ;
- L'espèce concernée (frelon asiatique) devra être confirmée par un désinsectiseur missionné par la commune ou par le GDS.

Il est à noter qu'aucune destruction de nid n'a lieu durant l'hiver.

VOTÉ LE
26/09/25

Convention de déneigement avec un agriculteur

Le conseil municipal a décidé de faire appel de manière occasionnelle à un agriculteur de la commune pour le déneigement des voies et espaces publics, en fonction des besoins.

VOTÉ LE
26/09/25

Convention de désignation de la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'éclairage public : aménagement de la place de la Fruitière

L'aménagement de la place de la Fruitière comprend des travaux de voirie relevant de la compétence communale, ainsi que des travaux d'éclairage public qui relèvent de la compétence du SYANE. Le conseil municipal approuve les termes de la convention entre le SYANE et la commune, définissant les modalités techniques et la répartition financière liées au projet d'aménagement de la place de la Fruitière sur la RD 35 A.

VOTÉ LE
26/09/25

Instauration d'un droit de préemption commercial sur Veigy-Foncenex

Le Conseil municipal valide le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité selon un plan. Il institue à l'intérieur de ce périmètre un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les cessions de terrain portant ou destinés à porter des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 m² et 1000 m².

VOTÉ LE
15/12/25

Maison de santé pluridisciplinaire

Le Conseil municipal valide le contrat de travaux et de mission relativ à l'aménagement du local de santé et de ses annexes. Il s'agit des locaux communaux de la maison de santé, qui ont une superficie de 200 m².

VOTÉ LE
15/12/25

Vote de la fiscalité communale 2026

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires par rapport à 2025 et de les reconduire à l'identique pour l'année 2026.

VOTÉ LE
15/12/25

Affaires foncières : Protocole transactionnel avec la société RAMPA

Le Conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles E numéros 3261 et 3262 d'une contenance globale de 4493 m² au prix d'un million d'euros. Il s'agit du parc des Vannées. Cette acquisition permettra d'agrandir le parc public et de maintenir un poumon vert au centre du village.

VOTÉ LE
15/12/25

Budget 2026

Le Conseil municipal a approuvé le budget primitif 2026, le budget primitif 2026 pour les parkings et le budget primitif 2026 pour le cimetière. Les budgets sont équilibrés en dépenses et en recettes.

Lors du vote de ce budget 2026, un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) a été présenté. Ce PPI permet à la collectivité de prioriser ses actions et de planifier ses investissements sur plusieurs années. L'élaboration de ce PPI est aujourd'hui particulièrement pertinente dans la mesure où les besoins liés aux grands projets structurants sont aujourd'hui connus.

VOTÉ LE
15/12/25

Autorisations de programme et crédits de paiement 2026

Dans le cadre de la mise en œuvre de projets structurants arrivant en phase opérationnelle de construction, le conseil municipal a décidé d'ouvrir trois autorisations de programme pour l'exercice 2026 :

- Autorisation de programme 2026-01 relative à l'extension de la crèche municipale
- Autorisation de programme 2026-02 relative au contrat de performance énergétique
- Autorisation de programme 2026-03 relative à la restauration de la maison communale et de l'église.

Ces autorisations de programme permettent d'engager juridiquement et financièrement l'ensemble des dépenses nécessaires à la réalisation des projets concernés, conformément aux dispositions budgétaires en vigueur. Les crédits de paiement correspondants seront inscrits annuellement au budget en fonction de l'état d'avancement des opérations.



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :
Retrouvez tous les procès-verbaux des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- 2 mars 2026



Cohésion des territoires et citoyenneté : Contrat Local de Santé

Depuis 2025, Thonon Agglomération porte une nouvelle compétence, celle de la santé. Consciente des problématiques liées à la santé de ses habitants, elle a fait le choix de doter le territoire de son premier Contrat Local de Santé (CLS).

Cet outil est porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et l'agglomération, et vise à améliorer la santé des populations et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en proposant un plan d'actions sur cinq ans.

À la suite de la réalisation du diagnostic local de santé en 2025 et au travail collectif mené avec les élus, techniciens, professionnels du soin et du médico-social et les citoyens, Thonon Agglomération a arrêté les 4 axes stratégiques prioritaires qui composent le CLS, à savoir : la prévention et la promotion d'une santé de proximité, la santé mentale à tous les âges de la vie, un environnement favorable à la santé, un accès aux soins plus égalitaire. Un plan d'action, arrêté fin 2025, sera mis en œuvre sur les cinq prochaines années (2026-2030).

Le CLS promeut une approche globale de la santé et travaille sur l'ensemble des déterminants de santé.

Il porte des actions visant notamment à :

- promouvoir des comportements favorables à la santé : exercice physique, alimentation saine, réduction du temps d'écran, prévention des addictions ;
- renforcer le dépistage des cancers et les vaccinations ;
- améliorer le repérage précoce en santé mentale ;
- outiller en santé environnementale et créer un cadre de vie favorable à la santé notamment par un urbanisme favorable à la santé ;
- lutter contre l'impact sur la santé humaine des espèces invasives comme l'ambroisie, les moustiques, les tiques ;
- fluidifier les parcours de soin par une meilleure orientation de l'usager et éviter les ruptures de parcours ;
- favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé sur le territoire.

Les besoins actuels en matière de santé nécessitent la mobilisation de tous les acteurs de santé, c'est pourquoi le CLS est une démarche collective co-signée par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Savoie, l'Établissement Public de Santé Mentale de la Haute-Savoie, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé du Haut-Chablais et du Bas-Chablais (qui représentent l'ensemble des professionnels libéraux du territoire) et les Hôpitaux du Léman.



AVANCER
ENSEMBLE

Engagement citoyen

Vous avez envie de devenir sapeur-pompier volontaire, mais vous hésitez ?

Avec l'engagement différencié, vous pouvez vous engager pour une seule mission : le secours et les soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

Cela signifie que vous n'aurez pas à intervenir sur les incendies ou les accidents de la route, mais que vous pourrez tout de même sauver des vies.

L'engagement différencié est plus souple que l'engagement classique : vous pouvez choisir votre disponibilité et votre rythme de formation.

Le contexte :

L'engagement différencié consiste à exercer non pas la totalité des missions, mais uniquement celles liées au secours et aux soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

L'activité de secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP) représente près de 85 % des interventions pour les sapeurs-pompiers.

Fort de ce constat, pour ouvrir plus largement l'activité de sapeur-pompier volontaire et renforcer les effectifs disponibles, de jour comme de nuit, le service d'incendie et de secours de la Haute-Savoie offre dorénavant la possibilité aux nouveaux candidats de choisir uniquement d'exercer les missions de SSUAP.

Ce qu'il faut savoir :

L'engagement différencié a plusieurs avantages, notamment celui de permettre un engagement plus souple et une formation moins chronophage.

La formation :

Après avoir suivi une formation modulaire portée sur les gestes de secours et de soins d'urgence aux personnes, le SPV est alors en capacité d'intervenir. Chaque année, il devra s'acquitter de huit heures de formation de maintien des acquis ciblées sur cette compétence.

Évolutions possibles :

En contractant cette forme d'engagement, le SPV aura la possibilité d'évoluer dans ses missions.

Alors, n'hésitez plus :

Rejoignez les sapeurs-pompiers de Veigy-Foncenex et sauvez des vies !

L'engagement différencié

))) Vous êtes intéressé ?

Nous contacter : veigy@sdis74.fr



« La mémoire,
ce passé au présent. »

François Chalais

ça, C'est VEIGY !

INSTANTANÉ

34 - **Portrait**

36 - **On sort !**

PORTRAIT

Romain Mayet, la passion du BMX et la force de la résilience

Originaire de l'île de La Réunion, Romain Mayet découvre le BMX à seulement 9 ans. À 15 ans, il quitte son île natale pour intégrer une section sport-études à Romans-sur-Isère. Son talent et sa détermination le mènent rapidement au plus haut niveau : en 2015, il rejoint le Pôle France de Saint-Quentin-en-Yvelines, site qui a accueilli les Jeux Olympiques de 2024. Sa vie s'organise alors entièrement autour des compétitions, d'abord en France, puis à travers toute l'Europe et le monde. En parallèle, il décroche son diplôme d'État d'entraîneur de BMX.

Romain accumule dès lors les succès : vice-champion d'Europe élite en 2014 et champion de France de time trial en 2019. En 2022, il est vainqueur du classement général de la Coupe d'Europe élite et remporte plusieurs finales mondiales. Pourtant, sa route n'est pas sans obstacle. Une blessure le prive des Jeux olympiques de Rio en 2016. Pendant sa convalescence, il transforme cette épreuve en opportunité en lançant sa propre marque de BMX, SPAD, un projet qu'il développe seul, du design à la production. Aujourd'hui, Romain roule sur un matériel spécialement conçu pour lui. Sa marque équipe également plusieurs champions, dont Axelle Etienne, la seule finaliste française aux Jeux Olympiques de Tokyo et Paris.

Après la pandémie, Romain s'installe avec sa compagne dans notre commune et s'entraîne à Genève où il bénéficie d'infrastructures adaptées. Toujours membre de l'équipe de France, il vise une qualification pour les Jeux Olympiques de 2024. Malheureusement, la maladie vient tout bouleverser. Durant les compétitions de sélection, il tombe gravement malade et doit suspendre sa carrière. Le diagnostic est un choc, mais aussi le point de départ d'un incroyable parcours de résilience.

Entre juillet et octobre 2024, Romain suit une chimiothérapie à Annecy. Soutenu par ses proches et en accord avec les médecins, il décide de se lancer de nouveaux défis sportifs au cours du traitement pour ne pas mettre sa vie d'athlète totalement en pause. D'abord limité à quelques marches quotidiennes, il reprend peu à peu le vélo de route. Entre deux séances de soins, il gravit le col de Cou et le Salève. Avec un groupe d'amis, il boucle les 170 km du tour du lac Léman, puis se lance un défi symbolique : l'ascension du Mont Ventoux. L'événement, partagé sur les réseaux sociaux, rassemble près de 300 participants, dont plusieurs médaillés olympiques venus le soutenir.

Après des mois de soins et de défis, les médecins lui annoncent sa guérison. Il reste suivi médicalement, mais rêve de retrouver la compétition à haut niveau. Les médecins adaptent son traitement pour lui permettre de reprendre les entraînements en toute sécurité. Il renoue d'abord prudemment avec la compétition et depuis mars 2025, il retrouve le rythme complet des épreuves.

Aujourd'hui, Romain poursuit sa progression, entre entraînement, partage d'expérience et coaching. Sa discipline, sa passion et sa capacité à transformer chaque épreuve en force font de lui un modèle d'endurance et de courage. Il vise désormais le championnat du monde qui aura lieu en juillet 2027 à Annecy, un objectif fort qu'il souhaite atteindre pour clore sa carrière en beauté.

Tous nos vœux de succès l'accompagnent pour réaliser ce nouveau défi en 2027.



**Aujourd'hui,
Romain poursuit
sa progression,
entre entraînement,
partage d'expérience
et coaching.**

LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



01.

Vendredi 6 février

Bibliothèque vivante : rencontre avec Frédéric Isabella, apiculteur veigycien

CONFÉRENCE - BIBLIOTHÈQUE
VIVANTE

Médiathèque — 18h

Il vous racontera tout sur son métier, sur le monde fascinant des abeilles et répondra à toutes vos questions !

Entrée libre

Vendredi 27 février

Les enchantereurs

THÉÂTRE / MUSIQUE

Le Damier — 20h30

Interprétation : Christophe Malavoy, Roland Romanelli
Durée : 1h20 dès 14 ans

À la fois sobre et magnifique, Christophe Malavoy égrène les petits bonheurs chansonniers qu'il interprète de sa voix chaleureuse.

Prévert, Ferré, Brel, Barbara, Trenet, Ferrat, Gainsbourg... Le comédien Christophe Malavoy puise dans le patrimoine de la chanson française avec le désir de remettre la poésie au cœur de notre quotidien. Accompagné au piano et à l'accordéon par Roland Romanelli, qui fut le musicien privilégié de Barbara durant 20 ans et de tous les grands noms de la chanson française.

Le spectacle est un voyage au cœur de l'âme des poètes qui nous disent comme l'écrivit Aragon "le bonheur existe ailleurs que dans le rêve, ailleurs que dans les nues."

En partenariat avec la Maison des Arts du Léman.
Information sur www.veigy-foncenex.fr



02.

Jeudi 5 mars

Les Fleurs du Léman

CONFÉRENCE

Médiathèque — 19h30

Partons à la découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales du Léman, ainsi qu'à la rencontre de ses insectes avec Rémi Geneston. Botaniste, il distille ses connaissances et ne tarit jamais d'anecdotes quand il partage sa passion. Ecoute et décryptage du chant des plantes assurés...

Tout public. Entrée libre

03.

MAIS AUSSI

Atelier greffe de fruitiers avec des enfants de Veigy

Samedi 14 mars — 9h30-11h30

Gratuit - sur inscription - de 7 à 12 ans.

Chacun repartira avec ses plants.



04.

Repas dansant Fluo party

CONVIVIALITÉ

Le Damier — 19h

La soirée repas dansant Fluo Party organisée par le Tonic Gym Veigy et les vétérans de Veigy-Foncenex est de retour. Autour d'un dîner savoureux, les échanges s'animent sous les lumières, tandis que les touches fluo illuminent les tenues et les sourires. Puis la musique résonne, la piste s'embrase et la nuit s'annonce inoubliable.

Point de vente : Boucherie Marc Bel, les Caves du Léman, le Tonic Gym de Veigy, et les Vétérans du football.

MAIS AUSSI...

Samedi 28 février

Zone de gratuité

VIVRE ENSEMBLE

Sous la Halle

C'est l'occasion pour vous de donner une nouvelle vie aux objets et petits mobiliers, en bon état, dont vous n'avez plus besoin et qui pourraient être utiles à d'autres.

Contact :
veigydemain@gmail.com

Dimanche 1^{er} mars

Loto des enfants

CONVIVIALITÉ

Salle d'animation 13h

Par l'APEV
Les portes ouvriront à 13h et les parties débuteront à 13h30. Une buvette est prévue.

MAIS AUSSI...

Vendredi 13 mars

Soirée Jeux

CONVIVIALITÉ

Médiathèque
17h-21h

Soirée jeux animée par Céline Roux de l'association *Folies enfantines*. De 4 à 104 ans !

Samedi 14 mars

Loto du Golf

CONVIVIALITÉ

Le Damier — 20h

Par l'AS du golf de Veigy
Nombreux lots et tombola. Buvette et petite restauration sur place.

Les 21 et 22 mars

Salon du Bien-être

BIEN-ÊTRE

Le Damier

Rendez-vous annuel avec cinquante exposants (thérapeutes, produits de bien-être, auteurs, créateurs et fabricants, etc.)



05.

Origami des quatre saisons 1^{er} atelier : le Printemps

ATELIER CRÉATIF

Médiathèque

Partager un moment de pliage au rythme des saisons

Découvrir des chemins qui mènent à des formes simples ou complexes

Se retrouver parfois bloqué

Ensemble ne pas décourager...

Repérer les chemins connus, les variations possibles

La joie d'y arriver !

Recommencer

Transmettre

Décorer

Offrir

Échanger

*

Sourire !

Adultes et enfants à partir de 8 ans - Sur inscription - Un atelier par saison



06.

Opération Camomille de Christian Rossignol

SAISON THÉÂTRALE DU FOYER ST-GEORGES

Théâtre du Foyer St-Georges

Vendredis, samedis et mardis : 20h30 — dimanches : 17h30

Email : foyersaintgeorges@yahoo.fr



07.

Sœurs de la Terre : Inde, les Gardiennes

CINÉMA - FESTIVAL DU FILM VERT

Le Damier — 20h

Film de Christoph Schwaiger

Dans le nord de l'Inde, l'Uttar Pradesh est victime d'importantes sécheresses, amplifiées par le réchauffement climatique. Face à la crise, des femmes, traditionnellement en charge de l'approvisionnement en eau, réhabilitent des techniques ancestrales de récupération des eaux de pluie. Ces gardiennes de l'or bleu contribuent à ramener la vie dans les villages, conquérant ainsi le respect de leur communauté.

Certaines partent au Rajasthan voisin, où un institut forme des femmes illétrées au contrôle de la qualité des eaux, à l'hygiène ou encore aux énergies renouvelables. Ces *Solar Mamas* peuvent ainsi s'émanciper de l'autorité des hommes et font figure de modèles pour les jeunes Indiennes.

Durée : 52 minutes — Entrée libre

MAIS AUSSI...

Les 28 et 29 mars

Vide ta Chambre, printemps-été

VIVRE ENSEMBLE

Salle d'animation

Par l'APEV

Les petits grandissent et leurs vêtements d'antan ne leur vont plus ! L'APEV sera au rendez-vous pour vous permettre de les vendre.

Dimanche 29 mars

École de Musique de Veigy

CONCERT

Le Damier — 16h

Concert des élèves de l'EMV et de leurs professeurs sur le thème *les danses*.

Plus d'informations sur www.veigy-foncenex.fr

Coup de ❤ à la médiathèque

Coup de cœur d'Alice : Les Fiancés de l'Hiver de Christelle Dabos

Les Fiancés de l'Hiver est un roman que j'ai trouvé captivant et où l'on suit l'histoire d'Ophélie, une jeune fille dotée de dons et forcée d'épouser Thorn, un membre du clan des dragons. L'univers est original et plein de mystères. L'histoire se lit avec beaucoup de facilité et donne vraiment envie de découvrir la suite !

Alice est stagiaire à la médiathèque, elle est en classe de seconde.



MAIS AUSSI...

Du 17 au 30 avril

Atelier de Mailles en mots

EXPOSITION

médiathèque

Les œuvres des trico-teuses s'exposent !

Vernissage le vendredi 17 avril à 18h.

Samedi 25 avril

Bibliothèque vivante

CONFÉRENCE

Médiathèque 10h30

Rencontre avec Henri Duruz et Mathilde Huet, médecins

Entrée libre

Dimanche 26 avril

Cérémonie du souvenir des héros et victimes de la déportation

COMMÉMORATION

Monument des Sauveteurs de l'Ombre, hameau de Crevy — 11h



08.

Vendredi 22 mai

Pascal et Descartes

THÉÂTRE

Le Damier — 20h30

Texte : Jean-Claude Brisville (Ed. Acte-Sud Papiers)

Adaptation, mise en scène, interprétation : Daniel Mesguich, William Mesguich

Le 24 septembre 1647, les deux philosophes les plus célèbres de leur temps se rencontrent à huis clos. De cet entretien historique, rien n'a filtré. Jean-Claude Brisville a imaginé librement la conversation qu'ont pu avoir ces deux hommes, à l'opposé l'un de l'autre. Descartes, 51 ans, rationaliste, pragmatique et bon vivant. Pascal, 24 ans, mystique ardent, tourmenté, exaltant la souffrance et la mort.

Après *Le Souper*, Daniel et William Mesguich interprètent une joute pleine d'esprit entre deux hommes exceptionnels ayant chacun une vision particulière du monde.

Ce dialogue vif, brillant, sensible, imaginé entre Pascal et Descartes, éclaire avec acuité notre histoire la plus contemporaine...

Durée : 1h — dès 12 ans

En partenariat avec la Maison des Arts du Léman.

Information sur www.veigy-foncenex.fr

09.

Sam. 25 - dim. 26 avril

Le Repas des Fauves de Vahé Katcha

THÉÂTRE

Le Damier

Samedi : 20h — Dimanche : 17h

Par le Théâtre du Torrent

Adaptation : Julien Sibre

Mise en scène : Béatrice Croquet

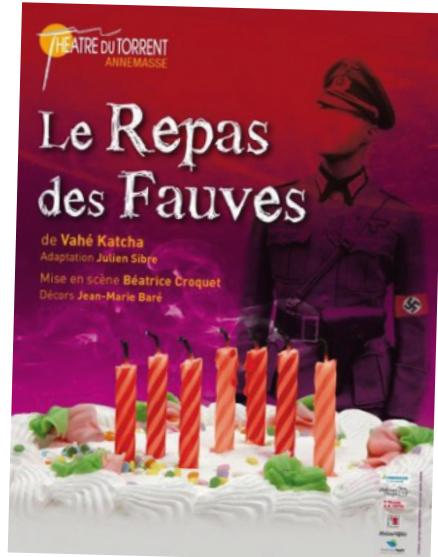
« Et nous, qu'aurions-nous fait à leur place ? » C'est la troublante question qui nous habite en sortant de ce huis clos haletant, porté par une écriture d'une rare acuité.

En 1942, sept amis célèbrent un anniversaire malgré le couvre-feu, lorsqu'un attentat a lieu dans la rue. En représailles, un officier allemand prend deux otages par appartement, mais accorde aux sept convives une « faveur » : choisir eux-mêmes les otages et ne venir les chercher qu'au dessert... Face à la peur, les âmes se révèlent : petitesse, lâcheté mais aussi générosité et courage.

Un suspens inoubliable, qui fait osciller le public entre rires et émotion jusqu'à la dernière minute !

Durée : 90 minutes — Tout public dès 12 ans

Billetterie accessible sur veigy-foncenex.fr



MAIS AUSSI...

Vendredi 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

COMMÉMORATION

Monument aux morts — 18h

Samedi 9 mai

Concert de printemps

CONCERT

Le Damier — 20h30

Par l'Union Musicale de Veigy avec la participation d'une pianiste invitée.

Réservez la date !

Plus d'informations sur www.veigy-foncenex.fr

10.

Dimanche 31 mai

Fête des Mères

SPECTACLE

Le Damier — 17h

À l'occasion de la Fête des Mères, le CCAS, en partenariat avec le Tonic gym Veigy, vous convie à un spectacle riche en émotions et en convivialité. Un moment chaleureux pour célébrer toutes les mamans, partager des sourires et créer de beaux souvenirs en famille.

À l'issue de la représentation, un apéritif sera offert par le CCAS. L'entrée est gratuite.

TRIBUNES

Conseillers élus minoritaire

Chère Veigycienne, cher Veigycien,

Nous voilà bientôt au terme du mandat 2020-26.

Au Conseil Municipal, l'année 2025 s'est achevée par le vote du budget 2026, avec le budget d'investissement le plus élevé du mandat, 8,1 m€, et ce à trois mois des élections...

Un budget d'investissement implique une priorisation et des choix de projets d'intérêt public, basés sur un planning préparé par un travail approfondi en commissions. Une commune qui en a les moyens se doit de proposer un plan d'investissement anticipé et étayé sur lequel les conseillers peuvent se prononcer en connaissance de cause. En étant élus, les conseillers – qu'ils soient minoritaires ou pas - se sont engagés pour l'intérêt général : les propositions d'investissements, priorisées, clairement argumentées et qui servent la commune doivent logiquement remporter les suffrages de tous les conseillers.

Or notre minorité, au complet, a voté contre ce budget, clairement pas dans un simple esprit de contradiction ! Certes, il inclut de gros projets que nous soutenons, comme la réhabilitation de la maison commune ou la rénovation énergétique des bâtiments publics. Mais, de nouveau, ce budget inclus des projets non prioritaires et fait l'impasse, malgré nos relances, sur des études – une salle de sport par ex. – et des réalisations - la sécurisation des chemins piétonniers et cyclables - qui nous semblent essentielles, pour préparer l'avenir de la commune.

Mais nous savons aussi voter en faveur des projets, quand ceux-ci nous semblent être nécessaires et d'intérêt général ! Ainsi, nous avons approuvé l'acquisition d'un terrain de 4'000 m², adjacent au parc des Vannées, afin d'offrir un poumon naturel au centre de la commune. De même, nous avons voté pour l'aménagement, dans la future maison de santé, des 200m² de locaux appartenant à la commune, tout en continuant à réclamer un concept de couverture médicale qui fait cruellement défaut...

Avec ce mandat se clôt la série d'articles de la « minorité ». Nous les avons pensés pour offrir aux lecteurs une autre perspective sur les décisions et projets de la commune, remettant en question ce qui nous interrogeait, proposant des alternatives quand nous le pouvions et suggérant d'autres réflexions. Cette tribune n'étant pas le lieu propice à un bilan, il ne nous reste plus qu'à vous remercier pour votre lecture attentive pendant ces presque six ans.

Infos pratiques))))

Mairie de Veigy-Foncenex

📍 26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
📞 04 50 94 90 11
✉️ mairie@veigy-foncenex.fr
🌐 www.veigy-foncenex.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

Ouverture Urbanisme au public

du lundi au vendredi : 14h-17h
le matin uniquement sur rendez-vous
📞 04 50 94 90 11
✉️ urbanisme@veigy-foncenex.fr

Permanences du CCAS

🕒 du lundi au vendredi : 14h-17h
sur RDV mardi et mercredi : 14h-17h
📞 04 50 94 90 11
✉️ ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

📍 170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
📞 04 50 94 15 82
✉️ mediatheque@veigy-foncenex.fr

🕒 Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur
www.veigy-foncenex.fr/association

Retrouvez plus d'actualités sur :

- ⌚ Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/
- ⌚ Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/
- ⌚ Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

Écho numéro 217 - Mai 2026

informations adressées à
communications@veigy-foncenex.fr

Date limite : 5 avril 2026

Distribution : semaine 22

ÉTAT CIVIL



Naissances

Paul Blin Mollo



Pacs

Thomas Fraire et Laura Gadchaux
Ludovic Barras et Charlotte Michel
Christophe Diliberto et Amandine Dann-Hauer



Décès

Peter-Gert Bloem
Charles Dhabère
Graham Murray
Alexandre Stögerer
Charles Simeon
Arlette Challamel
Laurent Dujoux
François Jond
Marie-Rose dite Rosette Raymond
née Crotto-Miglier



Le Repas des Fauves

de Vahé Katcha

Adaptation Julien Sibre

Mise en scène Béatrice Croquet

Qu'auriez-vous fait à leur place ?!...



25 AVRIL 2026 - 20H00

26 AVRIL 2026 - 17H00



VEIGY-FONCENEX



Plus d'infos :

04 50 94 90 11

veigy-foncenex.fr

LE DAMIER